

Master MEEF Encadrement éducatif

Demande de validation des acquis antérieurs

Les étudiants ayant obtenus des UE ou diplômes en rapport avec des Unités d'Enseignement du M1 MEEF Encadrement éducatif, peuvent demander une validation de celles-ci. C'est le cas notamment des étudiants ayant déjà acquis tout ou partie d'un master en lien avec l'éducation. *Ils remplissent alors la demande ci-dessous. L'imprimé devra être rendu à la scolarité, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives, avant le 27 septembre délai de rigueur.*

Les demandes sont examinées, au cas par cas.

BULLETIN DE DEMANDE DE VALIDATION DES ACQUIS ANTERIEURS

NOM ET PRENOM :

NOM MARITAL (le cas échéant) :

N° ETUDIANT :

UE DEMANDEE(S) :

.....

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2019 - 2020

Diplôme(s), certificat(s) ou UE acquis, en rapport avec les UE demandées du M1 MEEF EE	Université	Année d'obtention

Pièces à joindre :

- Photocopies des acquis mentionnés ci-dessus
- Des pièces permettant de connaître le contenu des diplômes, certificats ou UE ultérieurement acquis (descriptif, programme, livret d'étudiant, volume horaire, ...)

Date :

Signature de l'étudiant :

Partie réservée à la commission :

EQUIVALENCE(S) ACCORDEE(S) : OUI – NON

ENSEIGNEMENTS ACCORDES	ENSEIGNEMENTS REFUSES

Date :

Nom et Signature :